

Bus : Ligne 27 | Passerelle St Sauveur

ajir.sec@ch-marchant.fr



AJIR

Pôle Rive Droite Sud Est

L'Accueil de jour intersectoriel réactif (AJIR)

du centre hospitalier Gérard Marchant propose une prise en charge intensive pour toute personne présentant une symptomatologie de crise.

Spécificités

La prise en charge en accueil de jour se présente comme une alternative à une hospitalisation complète.

Elle permet d'initier ou de consolider un processus de soins en préservant le cadre de vie habituel.

Les personnes orientées doivent être autonomes et consentir aux soins.

Objectifs

- Prendre en charge la crise ;
- Limiter le recours aux urgences ;
- Consolider l'adhésion aux soins ;
- Permettre le maintien d'activités sociales, scolaires, professionnelles...

Conditions d'admissibilité

- Toute personne présentant une situation psychiatrique subaiguë ;
- Toute personne ayant besoin d'un soutien spécialisé rapide et intensif en réponse à un moment de fragilité de son parcours de vie.

L'équipe

- Psychiatres ;
- Cadre de santé
- Infirmiers ;
- Psychologue ;
- Assistante sociale ;
- Secrétaire ;



Modalités d'admission

Toute admission nécessite un adressage après évaluation d'une situation de crise par les partenaires du réseau identifié via la plateforme de crise.

Un entretien de pré-admission sera proposé dans les meilleurs délais afin d'évaluer l'indication et de définir les modalités de prise en charge.

Un suivi infirmier/médecin référents sera mis en place. Le recours à un suivi social pouvant être envisagé.

Des ateliers thérapeutiques de groupe peuvent faire partie de l'accompagnement en fonction de l'indication définie par les référents du soin. Ils sont animés par un(e) psychologue/infirmier(e).

L'arrêt de la prise en charge est décidé après un entretien médico-infirmier au cours duquel seront abordés :

- L'évolution par rapport aux objectifs thérapeutiques initiaux ;
- Le traitement de sortie ;
- Les modalités de suivi ultérieur.

La durée de fréquentation de l'AJIR est d'un mois renouvelable une fois.